Préavis municipal n° 39-2026

Concernant / relatif au budget 2027 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera - Villeneuve

Rapport de la Commission ad hoc

Monsieur le Président
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission d'étude dans le cadre du préavis 39 / 2026 s'est réunie le 01er octobre 2026 de 19h00 à 20h30 et s'est constituée comme suit :

		Présences
		19h00 à 20h30
Municipale	Carole Schluter-Spori	✓
Rapporteur	Marion Brunschwig	✓
Membres	Christian Ferrari	✓
	Pierre Fischer	X
	Claude Nicolet	✓
	Marie-France Vouilloz-Burnier	✓

Préambule

CITS – Rencontre intercommunale du 1er octobre 2026

Cette séance avait pour objectif de rappeler le rôle de la CITS (Communauté intercommunale de la taxe de séjour) et de présenter son budget 2027.

La CITS regroupe dix communes, dont Blonay–Saint-Légier et Villeneuve. Elle perçoit la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires, dont les recettes servent à financer les prestations touristiques régionales, les manifestations, les équipements et les ristournes aux communes.

Budget 2027
Le budget prévoit environ **CHF 6,617 millions de recettes et CHF 6,606 millions de charges**, soit un excédent d'environ CHF 11'000.

Les principaux éléments à relever sont :

- Des recettes estimées à CHF 3,419 millions pour la taxe de séjour et à environ CHF 2,3 millions pour la taxe sur les résidences secondaires.

- Une augmentation des subventions aux manifestations régionales de CHF 187'000, principalement liée au retour de manifestations au Centre des congrès.
- Une contribution supplémentaire de CHF 50'000 par année pendant trois ans à Montreux-Vevey Tourisme, notamment pour son déménagement au Centre des congrès et le renouvellement de certaines infrastructures.
- Des frais administratifs en hausse, en raison notamment du traitement des recours et du renforcement temporaire de l'équipe.

Autres points importants
La CITS intensifie ses contrôles afin d'identifier les hébergements touristiques non déclarés et les résidences secondaires qui devraient être taxées. Une soixantaine de situations ont déjà donné lieu à des dénonciations et à des amendes préfectorales.

À la suite d'une jurisprudence concernant les résidences secondaires réellement inoccupées, une procédure uniforme doit être élaborée afin de sécuriser juridiquement les taxations.

Enfin, un guichet virtuel est en préparation pour simplifier les démarches des assujettis et faciliter l'accès des communes aux informations les concernant. Sa mise en service est envisagée vers juin-juillet 2027.

Questions et réponses
Les échanges ont principalement porté sur les points suivants :

- **Taxe de séjour et Airbnb :** La taxe est perçue par Airbnb et reversée via l'UCV (Union des Communes Vaudoises). La CITS ne reçoit pas les informations permettant d'identifier les hébergeurs, d'où la nécessité de poursuivre les contrôles.
- **Résidences secondaires :** À la suite de la jurisprudence Borlat, un logement réellement inoccupé peut être exonéré de la taxe, sous réserve de justificatifs. Une procédure uniforme est envisagée.
- **Subventions touristiques :** Les montants budgétés sont prévisionnels. Les demandes sont examinées individuellement par le Bureau. Les comptes annuels permettent de consulter les bénéficiaires et les montants effectivement versés.
- **Frais administratifs :** Le renforcement temporaire de l'équipe est justifié par l'augmentation des recours, des corrections de taxation et des contrôles.
- **Montreux Riviera Card :** Les visiteurs Airbnb s'acquittant de la taxe de séjour peuvent bénéficier de la carte. Les prestations destinées aux étudiants des écoles privées sont indépendantes des séjours de leurs parents.
- **Guichet virtuel :** Un nouvel outil informatique est en préparation afin de simplifier les démarches des assujettis et faciliter l'accès des communes aux informations. Sa mise en service est envisagée en juin-juillet 2027.
- **Manifestations et équipements touristiques :** Les subventions concernent notamment les manifestations régionales, les sentiers pédestres, la signalétique et les installations touristiques. Une participation aux frais d'exploitation des nouvelles installations des Grangettes est également prévue.

Le document complémentaire relatif aux manifestations soutenues est transmis en annexe aux membres du Conseil communal afin de faciliter l'examen du budget 2027.

Conclusions

En conclusion, cette séance était essentiellement informative. Pour l'examen du budget, il nous paraît important de porter une attention particulière à l'évolution des charges administratives, à la répartition des subventions touristiques et à la transparence concernant les manifestations et équipements financés par la CITS.

Ainsi, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, la commission d'étude vous propose, à l'unanimité, d'adopter les conclusions de la Municipalité comme suit :

- D'adopter le budget 2027 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve.

Blonay, le 1er novembre 2026

Pour la Commission

La Rapporteur
Mme Marion Brunschwig

la Commissaire
Mme Marie-France Vouilloz Burnier

Annexe : Ment.

Subventions aux manifestations Total 2025

Manifestation 2025	Lieu	Montant 2025
Montreux Miniature's Show	Montreux	CHF 8'000.00
Biennale Montreux	Montreux	CHF 40'000.00
Swiss Basketball League Cup	Montreux	CHF 12'000.00
Montreux 3x3	Montreux	CHF 5'000.00
Montreux Nestlé Open	Montreux	CHF 50'000.00
Food Culture Days	La Tour-de-Peilz	CHF 30'000.00
Humus & Wine	Veytaux/La Tour-de-Peilz	CHF 2'000.00
Concours Internationale de piano - Clara Haskil	Vevey	CHF 5'000.00
Foire de la Saint Martin	Vevey	CHF 10'000.00
Fontaines Gourmandes	Blonay St-Légier	CHF 5'000.00
Festival des jeux	La Tour-de-Peilz	CHF 10'000.00
Zoom artiste	Veytaux	CHF 9'000.00
2en1 Festival	Blonay St-Légier	CHF 5'000.00
Biennale Villeneuve	Villeneuve	CHF 15'000.00
AMRV	Riviera	CHF 10'000.00
Semaine Internationale de Piano	Blonay St-Légier	CHF 3'000.00
Acsenseur Plein-Ciel 30 ans	Chardonne	CHF 3'000.00
Fête des Vendanges	Chardonne	CHF 15'000.00
Ch. de fer-musée Blonay Chamby	Blonay St-Légier	CHF 5'000.00
Giron des musiques de la Veveyse	Chardonne	CHF 2'000.00
Rock Tribute Festival	Montreux	CHF 5'000.00
CCB Europe Top 16 Montreux	Montreux	CHF 30'000.00
Riviera Futsal Cup	Montreux	CHF 3'000.00
Junior Spirit Open	Montreux	CHF 4'000.00
Nox Orae	La Tour-de-Peilz	CHF 30'000.00
PictoBello	Vevey	CHF 5'000.00
Septembre Musical	Montreux, Vevey	CHF 60'000.00
Freddie Celebration Days	Montreux	CHF 50'000.00
Festival Images	Vevey	CHF 140'000.00
Montreux Art Gallery	Montreux	CHF 35'000.00
Revue Vaudoise	Montreux	CHF 40'000.00
Riviera Tango Fiesta	Vevey - LTdP	CHF 4'000.00
Acro Show	Villeneuve	CHF 20'000.00
Montreux International Guitar Show	Montreux	CHF 25'000.00
Léman Rétro	Blonay St-Légier	CHF 7'000.00
Festival des Artistes de Rue	Vevey	CHF 15'000.00
AIMC - Fête 1er août	Montreux	CHF 10'000.00
Vevey Int. Funny Film Festival	Vevey	CHF 20'000.00
Montreux Jazz Festival	Montreux	CHF 350'000.00
Désalpes de Blonay St-Légier St-Légier	Blonay St-Légier	CHF 5'000.00
Run Mate	Montreux	CHF 10'000.00
Streat Food Festival	Vevey	CHF 20'000.00
Marchés Folkloriques de Vevey	Vevey - LTdP	CHF 20'000.00
Montreux et Villeneuve Noël	Montreux	CHF 180'000.00
Vevey Riviera Noël	Vevey/Villeneuve	CHF 50'000.00
Animations sur les quais	Riviera	CHF 74'653.73
Lavaux Panoramic - Train touristique	Vevey-Lavaux	CHF 10'000.00
Dolce Riviera Vevey - La Tour	Vevey - LTdP	CHF 30'000.00
Projet Monture Olympus	Vevey	CHF 5'000.00
Investissement Deck Dolce Riviera	Vevey - LTdP	CHF 15'000.00
Magazine Dolce Riviera	Intercommunal	CHF 50'000.00
Site internet MVT	Intercommunal	CHF 50'000.00
Projet Narcisses Glion	Montreux	CHF 6'700.00
Sentier pédestre	Chardonne	CHF 60'000.00
Projet Grenette	Vevey	CHF 120'000.00
AstroPleiades	Blonay St-Légier	CHF 60'000.00
Station E-bike	Blonay St-Légier	CHF 26'370.00